

J-L. DA PASSANO*	DEPARTEMENT DU RHONE 1998-2008 : 10 ANS DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE
*Vice-Président du Département du Rhône, 29-31 Cours de la Liberté 69483 Lyon Cedex <a href="mailto:jean-luc.da-passano@rhone.fr">jean-luc.da-passano@rhone.fr</a>	Table des matières : RÉSUMÉ MOTS-CLÉS L'opération coordonnée  Le numéro vert  Le plan de communication  Les moyens opérationnels

## RÉSUMÉ – SUMMARY

L'ambrosie, plante envahissante au pollen très allergisant, pose un réel problème de santé publique dans le Rhône. Depuis 1998, le Département met en œuvre des actions spécifiques de lutte contre cette plante : plan de communication et interventions sur terrains publics.

Ragweed, an invasive plant with very allergenic pollen, poses a real problem to public health in the Rhône department. Since 1998, this department has carried out specific actions to control ragweed: a communication plan and interventions in public spaces.

## MOTS-CLÉS - KEYWORDS

Ambrosie, département, action publique, communication, interventions, coordination

Common ragweed, department, public action, communication, interventions, coordination

### L'opération coordonnée

Entre 2002 et 2008, un travail de coordination des actions est entrepris au sein des services du Département et avec les autres collectivités grâce à un important réseau de « référents ambrosie » : 400 volontaires, élus ou responsables techniques des communes, de leurs groupement et des antennes cantonales du Département : les Maisons du Rhône.

### Le numéro vert

Outil d'information, le service numéro vert est devenu un outil de gestion et d'accompagnement des actions au niveau le plus efficace : l'échelle locale. En effet, chaque signalement de présence d'ambrosie permet d'établir une communication avec les « référents ambrosie », et de les accompagner dans leurs démarches. Ce sont ces personnes qui ont le pouvoir et les moyens d'intervenir : pouvoir de police du maire sur les terrains privés (arrêté préfectoral du 20 juillet 2000), moyens opérationnels en régie ou délégués sur les terrains publics.

### Le plan de communication

Chaque année, des courriers d'information sont envoyés aux professionnels de la santé et à l'ensemble des élus du Rhône. A travers ce réseau, près de 50 000 plaquettes et 3 000 affiches sont diffusées tous les ans auprès du grand public.

Ces envois permettent par ailleurs de mettre à jour les noms et coordonnées des « référents ambrosie » et de leur proposer une large palette d'outils de communication (plaquettes et affiches supplémentaires, guide technique détaillé, exposition informative, proposition d'article de presse, note pour permis de construire, exemple de courrier au particulier, animation interactive).

Une conférence de presse lance l'opération en début de période estivale. Par la suite, des articles de presse et des interventions télévisées permettent au public de suivre son évolution.

En 2005, le Département enrichit son site Internet [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr) d'une page dédiée à l'opération ambrosie qui est un vrai succès. Les internautes y trouvent toutes les informations utiles, peuvent télécharger les outils de communication ou signaler la présence d'ambrosie.

### **Les moyens opérationnels**

L'ambrosie est fortement présente en bord de route, au niveau de l'accotement immédiat du bitume, souvent pauvre en végétation. Les graines qu'elle produit en automne peuvent se répandre sur de nombreux kilomètres, probablement transportées par le ruissellement, les transports de terre nécessaire aux travaux, les machines agricoles ou les roues de voiture.

Le Département du Rhône est gestionnaires des routes départementales. Depuis 5 ans, l'arrachage de la plante à la main sur ce type de terrains, travail très laborieux, est abandonné au profit d'une meilleure organisation du fauchage. Un effort important est réalisé pour adapter les techniques des équipes de la voirie ; fauche d'été plus tardive (fin juillet) et plus haute (10 cm) ; fauche différenciée des accotements ; fauche d'automne plus précoce (fin août - début septembre).

Pour compléter ponctuellement cet entretien, un dispositif mobile de 6 équipes assure, en août - septembre, des interventions dédiées avec des outils à main (débroussailleuses).

Chaque collectivité entretient les terrains relevant de sa compétence, mais peut également faire appel aux brigades vertes, équipes d'insertion, pour assurer un renfort opérationnel ponctuel.